



République Française
Département du Bas-Rhin
MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 octobre 2020

Vu la situation sanitaire, la réunion s'est tenue dans la salle festive

Membres du Conseil Municipal présents :

Alfred INGWEILER, Maire

M. François SCHNELL, 1^{er} adjoint

Mme Myriam VIX, 2^{ème} adjointe

Mme Muriel ARON, M. Benjamin BALTZLI, M. Jacky KUNTZ, M. Richard ROBERT,
Mme Sonia FROHN, Mme Eliane GASTEBOIS, Mme Michèle PARISOT MULLER,
M. Stéphane POUVIL, M. Nicolas STEPHAN, M. Patrick BLANCHONG.

Absentes : Mme Céline PINTO qui donne procuration à Mme Muriel ARON, Mme Perrine LUDWIG qui donne procuration à M. Alfred INGWEILER

M. le Maire salue l'ensemble les membres présents et demande d'observer une minute de silence en mémoire de Samuel PATY, l'enseignant assassiné à Conflans Ste Honorine.

M. le Maire souhaite adresser les remerciements :

- aux bénévoles de la bibliothèque pour la libération des locaux de la bibliothèque et le réaménagement pour permettre le nettoyage complet du sol et des vitres en toiture.
- au football-club pour avoir organisé ce messti dans des conditions exceptionnelles,
- à l'ensemble des associations qui ont réalisé un char avec une mention particulière à l'association des donneurs de sang bénévoles pour la réalisation de la « schnacke » géante
- aux conseillers municipaux qui se sont engagés pour participer au défilé.
- au comité de rédaction du « BIC » et aux distributeurs.
- à Didier GASTEBOIS et François SCHNELL qui ont assuré l'opération « déchets verts ».

La date de la prochaine séance du CM n'est pas fixée à ce jour.

2020.10.01 – Désignation de la secrétaire de séance :

Mme Muriel ARON a été désignée secrétaire de séance.

2020.10.02 – Approbation du compte-rendu de la séance du 28 août 2020 :

Mme Sonia FROHN signale que lors de la réunion du 28 AOUT 2020, le nombre d'abstentions concernant le point 03 « projet d'extension et de mise aux normes des vestiaires du terrain de football » était de 4 et non de 3, étant donné qu'elle avait une



MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

procuration pour Mme Eliane GASTEBOIS. Le nombre exact du vote est donc de 10 voix pour et 4 abstentions. M. le Maire acte cette signalisation et dit qu'elle sera mentionnée dans le présent compte-rendu

Puis le compte-rendu de la séance du 28 août 2020 a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres présents

2020.10.03 – Chantier Rue des Vergers :

M. le Maire après avoir rappelé que l'ensemble des documents ont été remis à chaque conseiller fait d'abord le point financier.

Il explique le changement du montant du projet par rapport à sa présentation en séance du Conseil Municipal du 05 juin 2020.

Il signale qu'il a pu proposer la modification du dossier de demande de subvention auprès du CD67 et que le nouveau chiffrage a été pris en compte pour le calcul de cette subvention. Ainsi le CD 67 nous a notifié une subvention de 69 918 €.

Avant de passer la parole à François SCHNELL -1^{er} adjoint- pour la présentation détaillée du projet, M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal devra se prononcer sur le chiffrage du projet ainsi que sur la modification des frais de maîtrise d'œuvre eu égard à ce chiffrage. Il devra également se prononcer sur la conservation ou non des deux platanes.

M. le Maire passe la parole à M. François SCHNELL qui présente et explique en détail le chantier, avec la projection des plans qui avaient été transmis aux conseillers.

Une discussion s'en est suivi.

- plateaux de surélévation au niveau des deux stops (dos d'âne) :
Deux plateaux sont prévus dans le but du ralentissement de la circulation, réclamés par les riverains. J. KUNTZ s'interroge sur la nécessité de mettre en place un tel dispositif au STOP de l'entrée du lotissement. M. le Maire lui répond que si la surélévation près de la Rue Neuve n'était pas discutable, il est possible de revoir l'opportunité ou non de la mise en place à l'entrée du lotissement. La décision finale pourra être prise lors de l'avancement des travaux. Ce qui est important pour l'instant c'est qu'il soit chiffré et qu'il fasse partie du projet.
- Muriel ARON suggère un ralentisseur à l'entrée SUD de la rue des Vergers. Il lui est répondu que, d'une part, la configuration des lieux implique un ralentissement de fait pour rentrer dans la rue des Vergers et que, d'autre part le tronçon est trop court.
- platanes :
M. le Maire rappelle qu'il faudra décider sur la conservation ou non des deux platanes. Il indique les avantages et les inconvénients de la conservation. Ses explications, enrichies par des remarques d'autres conseillers, sont globalement partagées, la décision à prendre est délicate.
M. le Maire a proposé un tour de table et chaque conseiller a pu donner son point



République Française
Département du Bas-Rhin
MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

de vue.

Ainsi 9 conseillers se sont prononcés pour l'enlèvement des arbres. Deux autres ont proposé le maintien d'un des deux arbres.

En compensation M. le Maire propose de planter deux autres platanes à un endroit de la commune à définir.

Puis M. le Maire demande à l'ensemble des membres présents de se prononcer sur l'AVPD (avant-projet définitif) et son montant soit 242 000 € HT (prix d'objectif définitif) et la modification du montant du marché de maîtrise d'œuvre qui passe de 8325 € à 10890 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu la délibération du 05 juin 2020 donnant accord de principe pour la réalisation du projet de rénovation-réhabilitation de la rue des Vergers (2ème tranche),

- **approuve** à 14 voix pour et 1 voix contre, l'avant-projet définitif expliqué ci-dessus pour un prix d'objectif de 242 000 € HT.
- **accepte** à l'unanimité la modification du montant du marché de maîtrise d'œuvre qui passe de 8325 € à 10890 € HT.
- Donne délégation au Maire de signer tout document relatif à ce chantier.

2020.10.04 – Renouvellement certificat CERTINOMIS (contrôle de légalité) :

Mme CLAUSS B. rappelle que par délibération du 10 novembre 2017, le Conseil Municipal avait approuvé l'adhésion au dispositif FAST (DOCAPOST) pour la télétransmission des actes au contrôle de légalité et avait désigné M. le Maire comme représentant légal de la structure.

La société Docapost demande une nouvelle délibération dans le cadre de la reconduction du certificat CERTINOMIS, renouvelable tous les trois ans, afin de désigner un représentant légal de la structure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vu la convention conclue entre la commune et la société Docapost, décide à l'unanimité de désigner M. le Maire représentant légal de la structure.

2020.10.05 – Délégations du maire :

- M. le Maire fait le point sur les dernières informations concernant la Covid qui ont été transmises à l'ensemble des conseillers. En ce qui concerne la rentrée des classes, un protocole plus strict va être appliqué à l'école. Les enfants à partir de 6 ans devront porter le masque, à fournir par les parents.
- Salle festive : plusieurs entreprises doivent encore intervenir pour des travaux de finition et de remplacement de matériels défectueux.
- Fibre : la mairie et l'école ont été équipées.
- Réservation salle festive : la plupart des mariages a été reporté sur 2021. Pour l'instant, 1 mariage, 1 confirmation et 1 fête d'anniversaire ont été maintenus en 2020.



MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

- 11 novembre : M. le Maire invite les Conseillers à participer au dépôt de gerbe au cimetière à 11 h. Un courrier a été adressé aux associations leur expliquant qu'en raison de la crise sanitaire, elles n'ont pas été invitées.
- Déchets verts : la collecte du 07 novembre est maintenue, sauf contre ordre de dernière minute.
- chantier SDEA : le chantier avance selon les objectifs
- M. le Maire informe les conseillers de la non-préemption sur deux ventes d'immeubles

2020.10.06 – Rapports des commissions :

Mme Myriam VIX informe l'ensemble des conseillers :

- Qu'une date sera définie pour une visioconférence concernant l'organisation de mise en place des décorations de Noël.
- Presbytère : l'appartement du 2^{ème} étage est en train d'être loué. Le 1^{er} étage reste disponible. Quelques aménagements (équipement de la cuisine) sont encore à réaliser.

2020.10.07 – Divers :

- Mme Eliane GASTÉBOIS suggère d'enlever pour l'hiver la « schnacke » qui se situe dans le virage à l'entrée du village en venant de Monswiller.
- « RAPPE » : L'agence IAD a été mandatée. Des visites régulières ont lieu.
- Mme Michèle PARISOT MULLER signale que le chemin « Landstross » est en mauvais état, certainement dû au chantier SDEA. M. le Maire l'informe que la Société Sotravest s'est engagée à remettre ce chemin en état et que ce dossier est surveillé de près.
- M. Stéphane POUVIL signale les bas-côtés très abimés à l'entrée de la Rue des Vergers (en venant de Monswiller) ainsi qu'à la sortie du village (direction Dossenheim). M. le Maire lui répond qu'il a saisi le CD67 pour la sortie du village. En ce qui concerne la rue des Vergers, il va voir s'il est possible de remblayer provisoirement
- M. Stéphane POUVIL évoque également la question d'un abri-bus pour les lycéens et collégiens devant la société Pierre Lannier, suite à la délocalisation de l'arrêt de bus durant les travaux. M. le Maire lui répond que le sujet a été abordé avec ses adjoints et même avec l'entreprise Sotravest mais qu'aucune solution satisfaisante n'a pu être retenue
- Rue des Vergers + lotissement : l'éclairage public a été revue Rue des Vergers et du lotissement par l'installation d'une nouvelle minuterie afin d'assurer une meilleure sécurité aux élèves qui empruntent la rue des Vergers durant les travaux dans la rue Principale.
- M. Richard ROBERT propose la mise en place de panneaux « attention écoliers » avant le virage Rue des Vergers et avant le 11 Rue des Vergers pour rappeler aux automobilistes de réduire leur vitesse.
- M. le Maire propose de remettre en place la chaîne téléphonique pour les aînés durant la crise sanitaire.
- Salle festive : de nouveaux verres destinés aux associations ont été achetés.

La séance a été close à 21h40



République Française
Département du Bas-Rhin
MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

La secrétaire de séance : Mme Muriel ARON

Les membres du conseil :

M. François SCHNELL

Mme Myriam VIX

Mme Céline PINTO qui donne procuration à Mme Muriel ARON

Mme Muriel ARON

M. Benjamin BALTZLI

M. Jacky KUNTZ

M. Richard ROBERT

Mme Sonia FROHN

Mme Eliane GASTEBOIS

Mme Perrine LUDWIG qui donne procuration à M. Alfred INGWEILER

Mme Michèle PARISOT MULLER

M. Stéphane POUVIL

M. Nicolas STEPHAN

M. Patrick BLANCHONG

Le Maire :
Alfred INGWEILER



